

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS  
du conseil communal  
**Séance du 25 janvier 2024**

Date de l'annonce publique de la séance : 19 janvier 2024 (publiée par voie d'affiches et sur le site internet)

Date de la convocation des conseillers : 19 janvier 2024

Présents : M. Antonio Da Costa Araujo, bourgmestre, M. Marc Schons, M. Jean-Claude Ruppert, M. Dries D'Exelle, échevins  
Mme Netty Kill, Mme Mireille Braun, M. Jos Muller, M. Alain Thill, M. Louis Oberhag, M. Joe Beissel, conseillers  
M. Bernard Heinesch, M. Christian Weber, secrétaires communaux

Absent(s) a)excusé :

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

*A décidé à l'unanimité d'ajouter le point 1.a à l'ordre du jour, ceci en application de l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.*

01) a décidé, après scrutin secret, de nommer aucun des candidats au poste de fonctionnaire dans la carrière B1 pour les besoins du secrétariat – Ressources humaines.

01.a) a accordé à M. Jeff Barthel, sur sa demande, démission de ses fonctions d'ingénieur-technicien auprès de la commune de Bous-Waldbredimus, ceci avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2024.

02) a approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 14 décembre 2023.

03) a procédé à la désignation de M. Marc Schons, échevin, comme délégué de la commune de Bous-Waldbredimus auprès du comité du Syndicat intercommunal de gestion informatique (SIGI).

04) a procédé à la désignation de M. Dries D'Exelle, échevin, comme délégué de la commune de Bous-Waldbredimus auprès du comité du Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIAS).

05) a décidé à l'unanimité de procéder à des élections complémentaires afin de pourvoir au remplacement du conseiller M. Mike Molling, démissionnaire au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

06) a décidé à l'unanimité de renoncer au droit de préemption sur une parcelle sise à Bous au lieu-dit « Huelgaass », inscrite au cadastre de la commune de Bous-Waldbredimus, section BA de Bous sous le numéro 2125.

07) a décidé à l'unanimité d'adhérer au groupe d'action locale LEADER Miselerland.

08) a décidé à l'unanimité d'adopter diverses mesures du catalogue des mesures du Pacte Nature relatives au recours à des plantes et arbres selon une liste du Ministère de l'Environnement, le support du jardinage urbain et de l'agriculture exempts de pesticides et d'engrais et à l'aménagement extensif de surfaces privées.

09) a approuvé avec 8 voix pour et 2 abstentions les plans et devis pour le réaménagement des chemins ruraux aux lieux-dits « an Ennsduerf » à Roedt et « Auf Albert » à Waldbredimus au prix de 151.750.-€ - TVA comprise.

10) a approuvé avec 8 voix pour et 2 abstentions les plans et devis pour le réaménagement d'un chemin rural aux lieux-dits «Quärt », « an der Préit » et « Scheierbiërg » à Erpeldange au prix de 350.500.-€ - TVA comprise.

11) a approuvé avec 7 voix pour et 3 abstentions les plans et devis pour le réaménagement d'un chemin rural aux lieux-dits «Jongebësch » et « An de Lousen» à Bous au prix de 105.750.-€ - TVA comprise.

12) a approuvé à l'unanimité une demande de mise-à-disposition d'une concession pour une case colombarie pour 30 années au cimetière de la commune de Bous-Waldbredimus à Erpeldange - Néngkiirchen à M. Jean-Claude Kowalsky.

13) a approuvé à l'unanimité un avenant du 15 décembre 2023 au contrat du service « Repas sur roues » du 29 novembre 2022 entre l'établissement public SERVIOR et les collèges échevinaux des communes de Remich, Bous, Schengen, Stadtbredimus et Waldbredimus pour les années 2023 à 2026, avenant qui prévoit la facturation directe du service repas sur roues par la commune de Bous-Waldbredimus aux clients finaux.

14) a approuvé à l'unanimité un règlement de circulaire temporaire relatif au barrage de la rue Stënzenger à Assel pour la période du 05 février 2024 au 31 juillet 2024, période pendant laquelle les mesures anti-crues à Assel seront réalisées.

15) a discuté sur la gestion des déchets dans la commune de Bous-Waldbredimus et en particulier sur un nouveau règlement-taxé portant sur l'élimination des déchets et propose de suivre les lignes directrices du règlement-taxé en la matière de l'ancienne commune de Waldbredimus.

16) a approuvé à l'unanimité diverses déclarations de recettes.

17) a pris note des informations du collège échevinal portant sur

- une réunion de travail du conseil communal le 07 février 2024 dédiée à la présentation du projet de construction d'une nouvelle mairie à Waldbredimus
- le reclassement de M. Sven Jansing, salarié à tâche manuelle de l'atelier communal, dans la carrière E de l'artisan.
- des entretiens d'embauche avec des candidats pour le poste de jardinier
- de la mise-en-place d'un Naturteam lequel sera composé de membres du conseil communal et de membres de la commission de l'Environnement et à l'Energie

a pris note des interpellations de divers conseillers relatives à

- la structure et au fonctionnement de l'asbl Syrdall Heem par Mme Mirelle Braun
- l'aménagement d'une bande stationnement dans la rue de Luxembourg à Assel entre les maisons sises au 17 et 27, rue de Luxembourg par Mme Netty Kill.
- la sécurisation des trottoirs à Bous aux alentours de l'école fondamentale par Mme Mirelle Braun.

Le Conseil communal :

 Antonio Da Costa Araujo	 Marc Schons	 Dries D'Exelle	 Jean-Claude Ruppert
 Joé Beissel	 Mirelle Braun	 Netty Kill	 Jos Muller
 Louis Oberneg	 Alain Thill		